

SAINT-SORLIN

EN

ROUES LIBRES

Dimanche 3 octobre, à partir de 14h30

Pour un bon déroulement de l'après-midi, quelques règles nécessaires et obligatoires à respecter :

- revêtir un **gilet jaune de sécurité** pour être bien visible
- respecter le **code de la route** et le sens du circuit (le parcours est sécurisé mais n'est pas fermé à la circulation des véhicules motorisés)
- redoubler d'attention sur le trottoir le long de la route départementale
- se munir des **protections nécessaires** à son activité (casques, coudières, genouillères, protège-poignets...) pour profiter jusqu'au bout de l'après-midi
- faire preuve de **bienveillance** envers les autres participants et utilisateurs de la chaussée
- pour les parents ou accompagnateurs, **surveiller et s'occuper de ses enfants** (les organisateurs assurent la sécurité et la logistique du parcours mais pas l'encadrement des enfants)
- **respecter l'environnement**, ne rien jeter sur la voie publique
- faire coucou pour la photo, sans se déséquilibrer
- revenir l'année prochaine pour la seconde édition

BONNES ROUES LIBRES A TOUTES ET TOUS !